

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CCAS DU 12 AVRIL 2024

Présents : Mmes Annie TISSOT, Fabienne BINET, Ghyslaine LESUEUR, Mireille BELLEVILLE et Christine FARAGLIA. Ms Jean-Pierre LACOMBE, Roland PRICAZ et Marcel DUCROT.

Absents excusés : Mme Christiane DAUNIS (pouvoir donné à Mme Annie Tissot)

Secrétaire de séance : Mme Ghyslaine LESUEUR

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2023 à l'unanimité.
- Approbation du compte de gestion 2023 à l'unanimité
- Approbation du compte administratif 2023 à l'unanimité.
- Vote des subventions :
 - ✓ Mission locale – 850 €.
 - ✓ Protection civile – 50 €.
 - ✓ Epicerie Solidaire – 0.60 €/habitant soit 1209 €.
 - ✓ Banque Alimentaire – 0.12 €/habitant soit 215€
 - ✓ Association Locomotive – 50 € pour un enfant hospitalisé au service d'oncologie pédiatrique du CHU de Grenoble.
 - ✓ Maison Familial de Vulbens – 50 €.
 - ✓ France Alzheimer – 50 €.
 - ✓ Association Partage Rumilly – 50 €.Soit un total de 2550 €, voté à l'unanimité.
- Convention Epicerie solidaire de Rumilly : renouvellement de la convention pour l'année 2024.
- Vote du budget 2024 :
Participation de la commune à hauteur de 7000 €.
Vote à l'unanimité, pour un budget équilibré en dépenses et en recettes à 12900 €.
- Questions diverses :
 - ✓ Demande d'aide d'une famille monoparentale pour le départ d'un enfant en classe verte à Chamonix. Nous pourrions éventuellement financer à hauteur de 45 € (sous condition qu'il n'y ait pas d'autres demandes).
 - ✓ Logements sociaux : de nombreuses demandes sur liste d'attente mais très peu de personnes de Marcellaz-Albanais. Il est rappelé que les inscriptions sur les listes d'attribution sont à faire sur la plateforme gouvernementale du logement social.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 21h30.

A Marcellaz-Albanais, le 12 avril 2024.

Le président du CCAS

Jean-Pierre LACOMBE



La secrétaire de séance

Ghyslaine LESUEUR

